



**AZIMUT 360 SCCL : Rapport de gestion au 31 décembre
2020**

**Contenu adapté aux exigences de la loi 19/2014 sur la
transparence et la bonne gouvernance**



INDEX

1. Coopérative Azimut360.....	3
1.1. Dénomination	3
1.2. Siège social, siège fiscal et contact.....	3
1.3. Forme juridique	3
1.4. Cadre juridique	4
1.5. Réglementations fiscales spécifiques.....	4
1.6. Règlement de la coopérative.....	4
1.7. Réglementations fiscales spécifiques.....	4
1.8. Règlement de la coopérative.....	5
1.9. Objet social	5
1.10. Mission de la coopérative, domaines d'action territoriaux et principes de gestion.....	5
1.11. Vision de la coopérative	6
1.12. Valeurs.....	6
1.13. Relations de réseautage.....	6
1.14. Politique de transparence.....	8
2. Entités adjudicatrices	9
2.1. Marchés publics du dernier exercice (2020).....	9
2.2. Subventions publiques reçues au cours du dernier exercice	11
2.3. Contrats privés du dernier exercice	12
2.4. Contribution des contrats/subventions au chiffre d'affaires d'Azimut 360 au cours du dernier exercice (2020) 17	
3. Organes et personnes	18
3.1. Organigramme.....	18
3.2. Compétences avec les différents organes	19
3.3. Membres du conseil d'administration	19
3.4. Travailleurs au 31/12/2020	19
3.5. Condition de travail	20
4. Économie et finance.....	20
5. Plan de gestion et budget 2021	20
5.1. Plan de gestion : objectifs généraux de la coopérative 2021	20
5.2. Budget 2021.....	21
6. Annexes	22
6.1. Comptes annuels Azimut 360 – Année 2020.....	22
6.2. Certificat d'enregistrement des comptes annuels Azimut 360 – Année 2020.....	22

1. Coopérative Azimut360

1.1. Dénomination

Désignation: AZIMUT 360 SCCL

FNI : F65202624

1.2. Siège social, siège fiscal et contact

Siège social : Calle Escipió núm.36Bis, 3r 3a esc. B, 08023 Barcelone.

Adresse fiscale : Carrer Ferran Turné, 11, Oficines Nau Bostik, 08027, Barcelone.

Téléphone: 932171963

Adresse e-mail : info@azimut360.coop

Site Web : www.azimut360.coop

Twitter : @Azimut360coop

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/azimut360>

1.3. Forme juridique

Azimut 360 est une coopérative de travail associé à but non lucratif.

Coopérative de travail associée: celles qui associent au moins deux personnes physiques qui, par leur travail, ont l'intention de produire des biens ou de fournir des services à des tiers (*loi 12/2015, du 9 juillet, sur les coopératives – article 130*).

Organisme à but non lucratif: Statut de coopérative en tant qu'entité à but non lucratif (*loi 12/2015, du 9 juillet, sur les coopératives – article 144*).

Aux fins des appels d'offres publics, des contrats avec des entités publiques, des avantages fiscaux, des subventions et, en général, de toute autre mesure de promotion applicable, les coopératives ont le même statut que les autres entités à but non lucratif dans les règlements dont il est expressément spécifié que:

a) Les excédents de libre disposition, une fois donnés aux dotations aux fonds obligatoires, ne sont pas répartis entre les membres, mais sont destinés, par une réserve légale indivisible, aux activités de ce type de coopérative, auxquelles toutes les pertes peuvent être imputées, conformément aux dispositions de la présente loi.

b) Les fonctions de membre du conseil des gouverneurs et celles d'intervention des comptes ne sont pas rémunérées, sans préjudice du fait que les personnes qui les occupent peuvent être indemnisées pour les dépenses occasionnées par l'exercice de la fonction. S'il y a des personnes qui ne sont pas membres et qui font partie du conseil d'administration, elles peuvent être rémunérées, sans que cette circonstance modifie le statut d'entité à but non lucratif.

c) Les apports des associés au capital social, tant obligatoires que volontaires, ne peuvent pas générer un intérêt supérieur à l'intérêt légal de l'argent, sans préjudice des mises à jour correspondantes.

d) La rémunération des membres travailleurs ou, le cas échéant, des partenaires de travail et du personnel salarié ne peut dépasser 150% de la rémunération qui, selon l'activité et la catégorie professionnelle, établit la convention collective applicable au personnel salarié du secteur et du domaine correspondant.

1.4. Cadre juridique

La coopérative est soumise à la loi 12/2015, du 9 juillet, sur les coopératives de Catalogne.

1.5. Réglementations fiscales spécifiques

a) Exécution des obligations

La coopérative est à jour avec les obligations fiscales et la sécurité sociale.

b) Statut fiscal de la coopérative

Coopérative fiscalement protégée conformément à l'application de la loi 20/1990 sur le régime fiscal des coopératives.

1.6. Règlement de la coopérative

Les règlements, approuvés par l'assemblée et inscrits au Registre des coopératives, régissent le fonctionnement de la coopérative et de ses organes directeurs.

1.7. Réglementations fiscales spécifiques

a) Exécution des obligations

La coopérative est à jour des obligations fiscales et sociales.

b) Statut fiscal de la coopérative

Coopérative fiscalement protégée conformément à l'application de la loi 20/1990 sur le régime fiscal des coopératives.

1.8. Règlement de la coopérative

Les règlements, approuvés par l'assemblée et inscrits au Registre des coopératives, régissent le fonctionnement de la coopérative et de ses organes directeurs.

1.9. Objet social

Comme indiqué dans les statuts fondateurs de la coopérative, l'objet social de celle-ci est les activités d'ingénierie spécialisées dans le conseil, le développement et l'exécution de projets d'énergie renouvelable, principalement la technologie solaire photovoltaïque, ainsi que dans la diffusion et la formation technique des professionnels et des utilisateurs.

1.10. Mission de la coopérative, domaines d'action territoriaux et principes de gestion

La mission de la coopérative est de travailler à créer un monde plus durable ici et maintenant: environnemental par la transformation du modèle énergétique vers un modèle basé sur la production décentralisée et les énergies renouvelables, ce qui permet d'inverser le changement climatique; et socialement par la transformation du modèle productif, en saisissant et en partageant la responsabilité entre les travailleurs d'un coopérativisme qui permet de *déprécariser* la vie des gens et mettre l'engagement social au centre de l'économie.

Les domaines d'action de la coopérative sont considérés à la fois au niveau local, principalement la Catalogne où une grande partie des activités sont développées et où se trouve son siège, et au niveau international (avec un intérêt particulier pour les pays en développement). Au 31 décembre 2020, la coopérative a développé des activités à vocation sociale dans plus de 20 pays. Les principes de gestion d'Azimut 360 sont basés sur les 7 principes coopératifs définis par l'Alliance coopérative internationale

:

- Adhésion volontaire
- Gouvernance démocratique
- Participation économique
- Autonomie et indépendance
- Éducation, formation et information
- Coopération entre coopératives
- Intérêt pour la communauté

1.11. Vision de la coopérative

Nous voulons impliquer les citoyens dans le débat sur la transition du modèle énergétique, en transformant les espaces urbains et les maisons en acteurs générateurs et pas seulement en consommateurs.

Nous voulons que les citoyens puissent choisir les formes de production d'électricité commune et, en même temps, assumer une responsabilité active individuelle et collective.

Nous voulons être une référence dans les domaines de la transition énergétique et de l'économie sociale tant pour les projets que pour la façon dont nous les réalisons.

Nous travaillons pour garantir tous les droits d'accès à l'électrification et aux services qui en découlent, en particulier la santé (avec un accent particulier sur l'accès à l'oxygène médical) et éducatifs. Nous promovons des utilisations innovantes de technologies d'énergie efficaces et renouvelables qui ont un impact sur une société plus juste, égalitaire, saine, féministe et démocratique. Ils diffusent le coopérativisme comme un espace de coresponsabilité sociale, d'autonomisation personnelle et de transformation collective.

1.12. Valeurs

- Confiance et responsabilité envers les collègues.
- L'implication et l'engagement dans le projet coopératif.
- Participation démocratique à la prise de décisions fondée sur l'équité,
- Le bénéfice collectif parallèlement à l'amélioration personnelle.
- Faire face aux problèmes lorsqu'ils surviennent et persister à les résoudre.
- Proactivité et volonté de mener des propositions.
- Empathie avec les collègues, les clients, les fournisseurs et les collaborateurs.
- La recherche de rigueur, d'excellence technique et de solutions innovantes dans les projets.

1.13. Relations de réseautage

Vous trouverez ci-dessous l'adhésion aux réseaux et plateformes des mouvements sociaux de la coopérative.

Nom du réseau/de la plate-forme	Domaine thématique
---------------------------------	--------------------

<p>Fédération des coopératives de travail associé de Catalogne www.cooperativestrellball.coop</p>	<p>Participation aux assemblées ordinaires et extraordinaires de l'entité. Collaborations dans des projets de coopération au développement</p>
<p>Réseau de l'économie solidaire www.xes.cat</p>	<p>Participation au fonctionnement interne de la XES (participation aux assemblées ordinaires et extraordinaires) et au salon de l'économie sociale et solidaire que le réseau organise annuellement.</p>
<p>Coop57 www.coop57.coop</p>	<p>Participation aux assemblées ordinaires et extraordinaires de la coopérative. De même, Azimut 360 est l'une des coopératives du secteur de l'énergie qui fait partie de l'accord avec COOP57 et Som Energía pour promouvoir le financement de projets d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable</p>
<p>Pam à Pam http://pamapam.org/ca</p>	<p>Carte collaborative de la Catalogne montrant le point de consommation responsable et l'économie solidaire, une initiative de SETEM et du Réseau de l'économie solidaire (XES)</p>
<p>Alliance du conseil municipal de Barcelone, Som Energia i Coop57</p>	<p>Promotion de la production d'énergie solaire dans la ville de Barcelone: à la recherche de synergies entre le coopérativisme et la participation citoyenne, nous sommes regroupés avec l'intention de créer un outil valable à partir des principes des coopératives et de l'économie sociale pour articuler une proposition de financement, d'exécution et d'exploitation des toits de production solaire cédée par la mairie de Barcelone dans le cadre du programme de promotion de la production d'énergie solaire. La première proposition, qui se concrétiserait sur le toit du CEM Horta, a été présentée à l'Agence de l'énergie de Barcelone qui était intéressée et</p>

	l'étude la plus détaillée est en cours avec les services juridiques de la municipalité pour la rendre viable
Pôle Coopératif pour la Transition Energétique de Barcelone	Projet collectif d'entités liées à la durabilité énergétique qui travaille à faire de Barcelone une référence énergétique promue par le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) pour une transition énergétique vers un modèle durable (environnemental, économique et social), distribué, plus démocratique et participatif partagé avec le marché, les coopératives, les citoyens et le monde. Le projet est promu avec 4 autres coopératives (Aiguasol, Societat Orgànica, La Col i Emelcat), une association (SEBA) et l'athénée coopératif de Barcelone (Coòpolis).

1.14. Politique de transparence

Conformément à l'article 3 - Champ d'application de la loi 19/2014 du 29 décembre sur la transparence, l'accès à l'information publique et la bonne gouvernance, les obligations de transparence établies par cette loi sont applicables aux entités privées dans les cas qui reçoivent des subventions ou des aides publiques supérieures à 100 000 euros par an.

Pour cette raison, le rapport annuel de l'organisation est fait, qui vise à se conformer aux obligations de transparence.

2. Entités adjudicatrices

2.1. Marchés publics du dernier exercice (2020)

<i>Contractant</i>	<i>Description du service contracté</i>	<i>Montant (€)</i>
<i>Hôtel de ville de Castellar del Vallès</i>	Préparation du projet exécutif pour une installation photovoltaïque en mode autoconsommation sur le toit du bâtiment de l'Espace Tolrà	2843,50 €
	Préparation du projet exécutif d'une installation photovoltaïque en mode autoconsommation sur le toit du bâtiment Mirador à Castellar del Vallès.	2.843,50 €
<i>Hôtel de ville de Terrassa</i>	Revue et adaptation des installations photovoltaïques du Centre civique Avel·lí Estrenjer et du Campmany María Aurèlia. Il comprend l'examen et l'évaluation de l'état actuel, le remplacement de l'équipement, au besoin, pour le bon fonctionnement et le rapport final de mise en service.	5.764,5
<i>Hôtel de ville de Tona</i>	Elaboration d'un projet exécutif pour une installation photovoltaïque en mode autoconsommation sur le toit du Nouveau Bâtiment du Centre d'Interprétation de Camp de las Loas.	2.843,50 €
<i>Hôtel de ville de Sant Boi</i>	Exécution selon projet de système photovoltaïque d'assemblage d'autoconsommation dans les bâtiments municipaux de Santo Boi	35.589,92 €
<i>Ajuntament de Santa Perpetua de Mogoda</i>	Exécution selon le projet d'assemblage du système photovoltaïque d'autoconsommation dans l'école Bernat de Mogoda	36.284,02

<i>Hôtel de ville de Torelló</i>	Préparation du projet exécutif d'une installation photovoltaïque en mode autoconsommation sur le toit du bâtiment de l'école Fortià	14.753,06
<i>Institut Català de la Salut</i>	Préparation du projet exécutif d'une installation photovoltaïque en mode autoconsommation à la toiture du bâtiment du Chef de l'Hospitalet	2359,50
<i>Hôtel de ville de L'Hospitalet de Llobregat</i>	Extension de l'installation photovoltaïque du conteneur Matacavalls Park	6.037,90 €
<i>Diputació de Barcelona</i>	Réalisation d'un projet d'installation photovoltaïque de l'Ecole de Pau Vila, accordé en Mairie de Parets del Vallès	2.335,30 €
	Réalisation d'un projet d'installation photovoltaïque du bâtiment Londres	10.324,92 €
	Formation : Apprenez à calculer la viabilité de votre installation d'autoconsommation avec le photovoltaïque, la biomasse et l'énergie solaire thermique	
	Préparation du projet exécutif d'une installation photovoltaïque en mode autoconsommation sur le toit de la Maternité	
	Projets photovoltaïques Edar Centelles, Taradell. Alpens, St Miquel de Balenyà, Santa Eulàloa de Riuprimer, Folgueroles, Granera, Sant Quirze Safaja et Figaró.	3.843,50 €
<i>Port de Barcelone</i>	Réalisation d'un projet d'installation photovoltaïque au Port de Barcelone	14.850 €

2.2. Subventions publiques reçues au cours du dernier exercice

Concédant	Activités	Mec	Montant (€)
INNOWIDE	SSMoContainer	Subvention Projet	60.000,00€
CCLAT	HubCoTEB	Subvention Projet	20.000,00€
Mairie de Barcelone	Stagiaires curriculaires étudiants	Subvention	3.500,00€
Mairie de Barcelone	ImpulseM : gestionnaires communautaires de l'énergie	Subvention Projet	3.850,00€
Mairie de Barcelone	ImpulseM: Azimuth O2: Solutions solaires médicales O2	Subvention Projet	25.000,00€
Generalitat de Catalunya	Projecteur singulier : réactivation du Covid-19	Subvention Projet	138.000,00€
L'ACCD	ACCD 2020	Subvention Projet	149.798,81€
AECID	AECID 2020	Subvention Projet	383 340,00€

2.3. Contrats privés du dernier exercice

<i>Contractant</i>	<i>Description du service contracté</i>
<i>Adtel</i>	Etude de faisabilité d'une installation photovoltaïque et d'un projet d'installation photovoltaïque autonome
<i>Albert Ferras Portoles</i>	Projet d'installation photovoltaïque pour l'autoconsommation
<i>Alice Stanciu</i>	Projet d'installation photovoltaïque pour l'autoconsommation
<i>Alicia Rock</i>	Projet d'installation photovoltaïque pour l'autoconsommation
<i>Anna Lluís Gavaldà</i>	Projet d'installation photovoltaïque pour l'autoconsommation
<i>AP Metropolitana Sud (AP57)</i>	Etude de faisabilité d'une installation photovoltaïque et d'un projet d'installation photovoltaïque autonome
<i>Autorité portuaire de Barcelone</i>	Etude de faisabilité d'une installation photovoltaïque et d'un projet d'installation photovoltaïque autonome
<i>Batteurs Superwagen</i>	Fourniture de modules et de batteries.
<i>Bernardo Garcia</i>	Matériel Simunistro
<i>Bernat Terrassa</i>	Projet d'installation photovoltaïque pour l'autoconsommation
<i>BIMSA</i>	Etude de faisabilité d'une installation photovoltaïque et d'un projet d'installation photovoltaïque autonome

<i>Can Casamada</i>	Projet d'installation photovoltaïque pour l'autoconsommation
<i>CBRE (Bolivie 250)</i>	Projet d'installation photovoltaïque pour l'autoconsommation partagée
<i>Cobra Icaria</i>	Etude de faisabilité d'une installation photovoltaïque et d'un projet d'installation photovoltaïque autonome
<i>Crc Obras y Servicios, S.L.</i>	Etude de faisabilité d'une installation photovoltaïque et d'un projet d'installation photovoltaïque autonome
<i>CRC Plaça Soller</i>	Projet d'installation photovoltaïque pour l'autoconsommation
<i>Dani Martinez</i>	Projet d'installation photovoltaïque pour l'autoconsommation
<i>GEDI Illot Grand</i>	Projet d'installation photovoltaïque avec accumulation de lithium
<i>Gérald Heydenreich</i>	Projet d'installation photovoltaïque pour l'autoconsommation
<i>Gérard Salas</i>	Projet d'installation photovoltaïque pour l'autoconsommation
<i>InterGRIDY</i>	Maintenance corrective des équipements.
<i>Jimmy Schouv</i>	Etude de faisabilité d'une installation photovoltaïque et d'un projet d'installation photovoltaïque autonome
<i>Joaquim Siemers</i>	Projet d'installation photovoltaïque pour l'autoconsommation
<i>Jokin Ciarsolo</i>	Projet d'installation photovoltaïque pour l'autoconsommation

José Ignacio

Projet d'installation pour l'autoconsommation

Jose Joaquin Maria Ciarsolo Murguindo

Projet d'installation photovoltaïque pour l'autoconsommation

José Luis Lafita

Projet d'installation photovoltaïque pour l'autoconsommation

La Borda

Projet d'installation photovoltaïque pour l'autoconsommation partagée

Margarita Roca Lloveras

Projet d'installation photovoltaïque pour l'autoconsommation

Maria Soler

Projet d'installation photovoltaïque pour l'autoconsommation

Masia Torrefiguera

Projet d'installation photovoltaïque pour l'autoconsommation

Miguel Soriano

Projet d'installation photovoltaïque pour l'autoconsommation

Monica Pons Pons

Projet d'installation photovoltaïque pour l'autoconsommation

Montse Benissaida

Projet d'installation photovoltaïque pour l'autoconsommation

MRC Ouganda

Services de conseil pour la conception de micro-réseaux et projet d'installation photovoltaïque pour l'autoconsommation

MRC Walikunda

Services de conseil pour la conception de micro-réseaux et projet d'installation photovoltaïque pour l'autoconsommation

Parc Mungo

Projet d'installation photovoltaïque pour l'autoconsommation

Oriol de Luis

Projet d'installation photovoltaïque pour l'autoconsommation

Philippe Buike

Projet d'installation photovoltaïque pour l'autoconsommation

Ports Joimar S.L

Projet d'installation photovoltaïque pour l'autoconsommation

Probitas

Maintenance d'un système photovoltaïque autonome

Residència Cambrils

Projet d'installation photovoltaïque autonome

Residència Canyelles

Projet d'installation photovoltaïque autonome

Roc Boronat 78 GE

Projet d'installation photovoltaïque autonome

Ruben Guarino

Projet d'installation photovoltaïque autonome

SEEPEX MANAGEMENT 2015 SL

Etude de faisabilité d'une installation photovoltaïque et d'un projet d'installation photovoltaïque autonome

Silvia Pelaez

Projet d'installation photovoltaïque autonome

Silvio Elias

Maintenance d'un système photovoltaïque autonome

Toni Carrières

Projet d'installation photovoltaïque autonome

Toni i Mar

Tour Pujades Vias

Etude de faisabilité d'une installation photovoltaïque et d'un projet d'installation photovoltaïque autonome

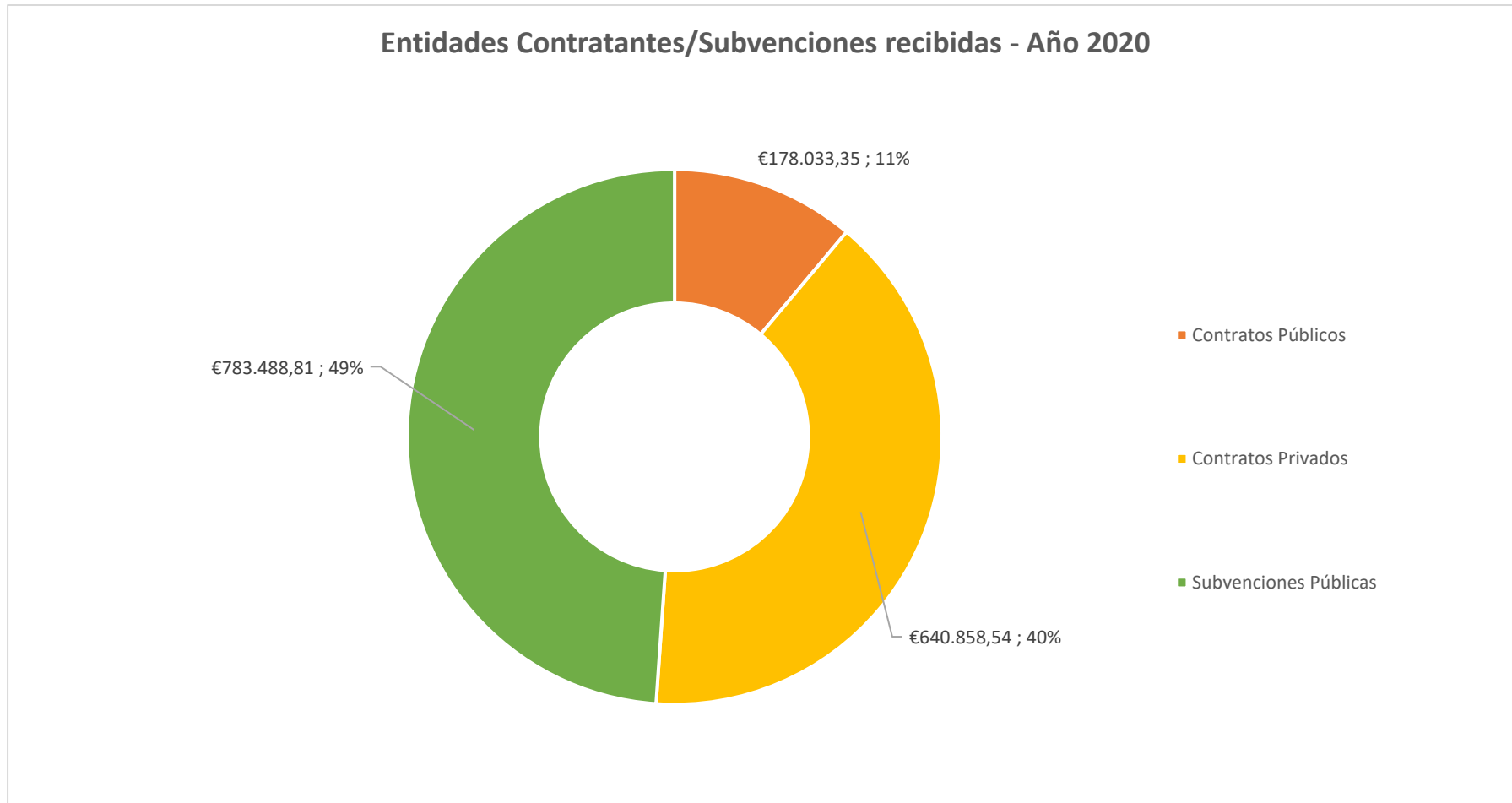
Torrenova

Projet d'extension de l'installation photovoltaïque existante.

Vicenç Colomer Puig

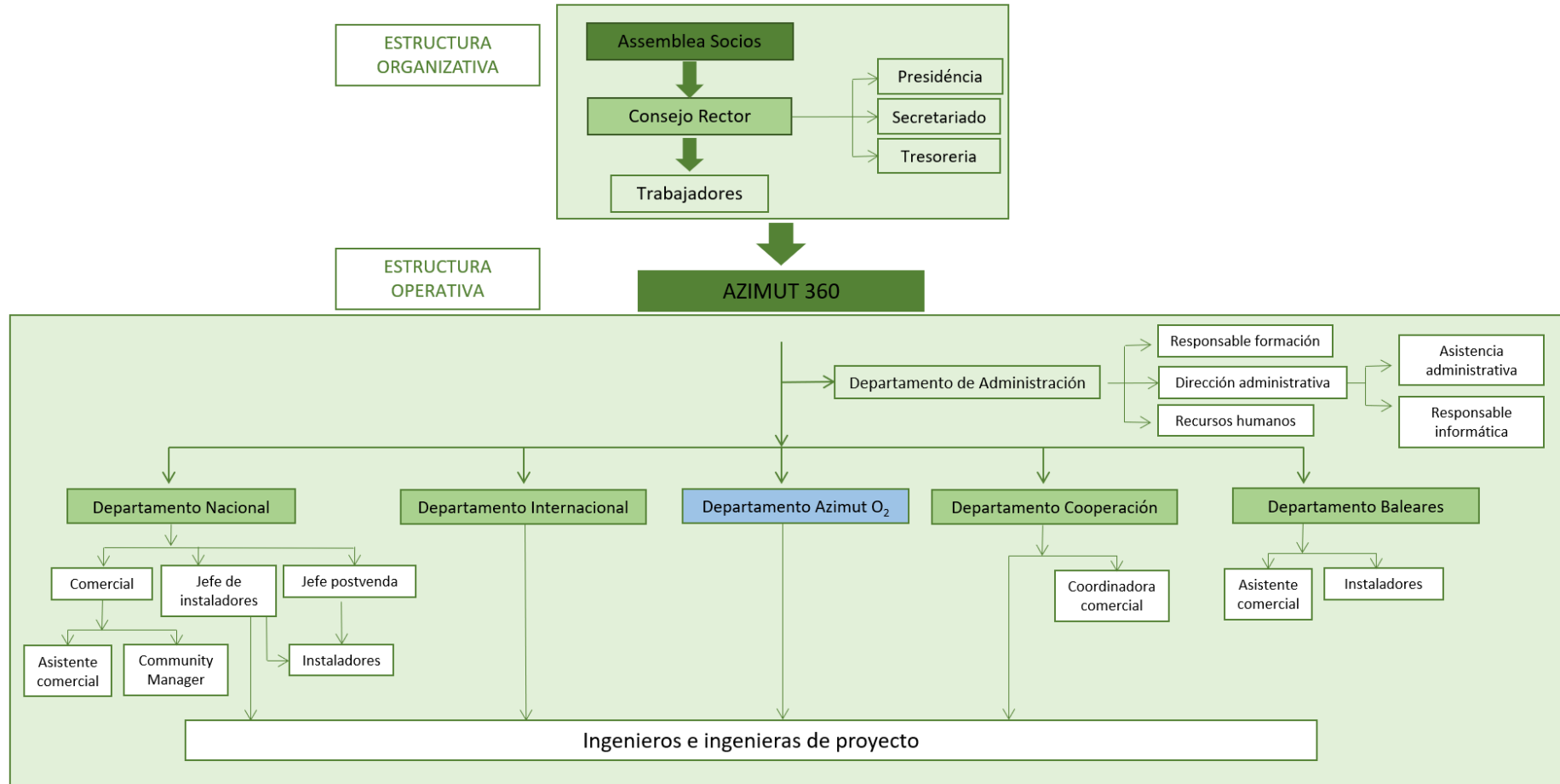
Etude de faisabilité d'une installation photovoltaïque et d'un projet d'installation photovoltaïque autonome

2.4. Contribution des contrats/subventions au chiffre d'affaires d'Azimut 360 au cours du dernier exercice (2020)



3. Organes et personnes

3.1. Organigramme



3.2. Compétences avec les différents organes

Membres de l'Assemblée : Ensemble des membres de la coopérative, qui prennent les décisions les plus importantes à son sujet. Chaque membre dispose d'une voix.

Conseil d'administration: Organe administratif de la coopérative, qui est responsable de la représentation et de la gouvernance de l'entreprise. Ses membres sont élus tous les 5 ans par l'assemblée générale.

Travailleurs: Professionnels organisés pour réaliser les objectifs de la coopérative, dans le cadre de son objet social.

3.3. Membres du conseil d'administration

Personne-ressource : consellrector@azimut360.coop

Nommé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 20 novembre 2020

- Président: Moisés Martínez Félix.
- Secrétaire: Mireia Gil Sánchez.
- Trésorier : Ferran Martínez Martí.

3.4. Travailleurs au 31/12/2020

<i>Type de contrat</i>	<i>Description</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femme</i>	<i>Total</i>
100	Indéfini	5	1	6
289	Partielle indéfinie (75 %)	1	1	2
401	Travail à temps plein	0	1	1
501	Le travail à temps partiel (87,5 %)	3	1	4
501	Le travail à temps partiel (68,75 %)	0	0	0
Effectif total 31/12/2020		9	4	15

3.5. Condition de travail

a) Réglementation du travail

Les contrats d'Azimut360 sont régis par la convention collective nationale n° XIX des sociétés d'ingénierie et des bureaux d'études techniques.

b) Prévention des risques professionnels et surveillance médicale de la santé

Depuis 2011, Azimut 360 bénéficie des services de la coopérative SEPRa dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Un plan de prévention des risques professionnels est élaboré par le SEPR et des évaluations et des formations sur les risques professionnels sont effectuées périodiquement.

4. Économie et finance

En annexe 6.1 se trouvent les comptes annuels légalisés d'Azimut 360, qui contiennent le bilan, le compte de profits et pertes, l'état des variations des capitaux propres, ainsi que le rapport abrégé correspondant à l'année 2020.

L'annexe 6.2 contient le certificat attestant que les comptes ont été soumis au service correspondant de la Generalitat de Catalunya.

5. Plan de gestion et budget 2021

5.1. Plan de gestion : objectifs généraux de la coopérative 2021

La prévision pour 2021 est de maintenir un chiffre d'affaires similaire à celui de 2020, mais en réduisant les dépenses afin d'augmenter la marge brute, afin que la coopérative puisse être plus résiliente face à d'éventuelles baisses de l'activité économique dues à des causes telles que la pandémie de Covid19.

Les objectifs généraux passent par l'augmentation du volume de projets dans les communautés énergétiques à l'échelle nationale et l'amélioration du marketing numérique. Au niveau international et de la coopération, les projets en cours seront exécutés et de nouveaux projets seront formulés pour au moins 3 appels au niveau national et / ou régional.

5.2. Budget 2021

PRÉVISIONS 2021			
Aire	Recettes escomptées	Coûts directs	Marge brute
National	950.000	854.730	95.270
International	180.797	175.772	5.025
Coopération	164.462	77.460	87.002
Énergie et santé	364.823	337.475	27.348
Consultation	144.720	79.733	64.987
Azimut	Îles		
Baléares	151.831	142.292	9.539
TOTAUX	1.659.214	1.371.354	287.860
Frais généraux			155.961
Marge nette			131.899

6. Annexes

6.1. Comptes annuels Azimut 360 – Année 2020

Dans l'attente de la clôture des comptes annuels au 30/06/2021

6.2. Certificat d'enregistrement des comptes annuels Azimut 360 – Année 2020

Dans l'attente de la clôture des comptes annuels au 30/06/2021